

Procès-Verbal du 3^{ème} conseil d'école
Mardi 7 juin 2016 – école élémentaire La Neuve – La Rochette

Participants – sur feuille jointe

1. Le projet d'école

Classe bilangue

A la rentrée 2016-17, le dispositif de classe bilangue se mettra en place dès le CM2.

Cela implique que tous les élèves de CM2 à partir de la rentrée 2017 bénéficieront de 45 minutes d'enseignement d'anglais **et** de 45 minutes en allemand.

Mme Quay-Thevenon, professeur d'allemand au collège, interviendra dans notre école pour 2 créneaux sur 3. Mme Di Tommaso interviendra sur le 3^{ème} créneau. Chaque groupe de CM2 bénéficiera donc de 2 créneaux avec Mme Quay Thevenon et 1 créneau avec Mme Di Tommaso.

L'ensemble des collègues rappelle les projets en cours.

Projet de cycle :

Les journées « premiers secours » cycle 2 et 3 se dérouleront les vendredi 1^{er} et lundi 4 juillet. Les élèves d'Arvillard seront associés à la journée des cycle 3.

CM2 : tournoi de rugby, chemin de la mémoire, va-y Paulette (CM2 M. Lachize)

CM1 : tournoi de rugby, classe de lac du 13 au 17 juin, 2 séances de danse

CE2/CM1 : tournoi de rugby, cycle natation, permis piétons pour les CE2

CE2 : rencontre athlétisme avec les CE1 le 08/06, natation, visite château de Miolans le 17 juin, permis piéton

CE1 : rencontre athlétisme avec les CE2 le 08/06, natation, randonnée en montagne le 24 juin

CP/CE1 : natation, randonnée en montagne le 24 juin

CP : Moulin de la Tourne jeudi 9/06, jardin pédagogique, natation

ULIS : rencontre avec l'ULIS de Moutiers le 6/06, jardin pédagogique, natation, ludothèque

Rased et TRB FLE :

Le RASED fonctionne avec $\frac{3}{4}$ temps d'aide pédagogique qui intervient sur les écoles du canton et ce sera de même l'année prochaine. Les besoins existent et nécessiteraient l'affectation sur le complément de service.

Il dispose également d'une psychologue scolaire Mme Di Monte qui intervient sur les cantons de Chamoux et La Rochette.

Des besoins existent également pour des prises en charge par un maître G, mais le RASED ne peut proposer ce type d'accompagnement faute de poste.

Nous remercions Vincent CREUGNY, TRB FLE, pour ses interventions tout au long de l'année auprès d'élèves non francophones et arrivés récemment en France. Nous espérons que ce dispositif sera reconduit l'année prochaine si des besoins étaient identifiés.

Les notifications par la MDPH pour des dossiers d'enfants arrivent. L'organisation pour la prochaine rentrée (AVS, ULIS école, SESSAD, ITEP ...) se fera au plus tôt, si possible avant la rentrée. Des réflexions coordonnées entre les différents partenaires doivent être menées pour les élèves qui bénéficient dès la rentrée de dispositifs d'accompagnement particuliers. Nous remercions Jean-Philippe CARRON, enseignant référent qui coordonne le travail entre l'école, la famille, les professionnels intervenants auprès de l'élève et la MDPH.

Le CMP est un partenaire important. Cependant, les demandes sont très nombreuses, les délais peuvent être longs.

Nous remercions les différents professionnels qui interviennent auprès des élèves. Chaque fois que possible et nécessaire, ils sont présents lors des équipes éducatives ou de suivi de scolarisation. Lorsque la famille le permet, les échanges permettent de prendre en compte les difficultés de l'élève et de faire évoluer les adaptations envisagées.

Dates à retenir :

- Kermesse : samedi 18 juin (10h à 15h)
- Pot de l'amitié pour les bénévoles mardi 28 juin à 18h.

L'équipe enseignante tient à remercier :

- la municipalité de La Rochette qui cette année a participé à hauteur de 28 000€ pour soutenir les projets de l'équipe concernant les projets musique et spectacles, les cycles ski, les sorties USEP, les sorties éveil et les classes de découverte. Elle s'est aussi engagée dans l'équipement informatique de l'école pour 25 000€ pour encore 2 années afin de permettre l'équipement en VPI, classes mobiles, ...

Les services techniques et le service périscolaire avec lesquels nous travaillons régulièrement.

- l'association du Sou des Ecoles qui grâce à un don de 8 000€ a permis de soutenir les sorties. Merci pour l'implication et le dynamisme de l'équipe. Nous espérons qu'en 2016-17, les familles pourront s'impliquer davantage à leur côté.

- le conseil général qui a subventionné les classes de découverte (9 cette année), des demandes de subventions dans le cadre des sorties « itinéraires historiques » feront suite à une sortie de fin d'année.

- les PEP qui ont permis de réduire la facture pour les classes découvertes de plusieurs élèves. Cette année, une famille a également pu bénéficier d'une aide financière pour le restaurant scolaire. En cas de situation financière difficile, il faut prendre contact avec la directrice afin que les demandes soient transmises puis étudiées.

- les bénévoles extérieurs qu'ils soient retraités, anciens parents d'élèves, sont là, bénévolement, prenant sur leur temps personnel pour permettre aux élèves de participer à de nombreux projets, classes découvertes, jardin pédagogique, ski, natation...

- les parents pour leur participation financière mais surtout pour leur confiance et pour leur soutien pour les activités nécessitant parfois qu'ils nous accompagnent.

- Nous remercions l'équipe du périscolaire qui grâce à un atelier de peinture a mis en couleur les colonnes du préau de la cantine. Ce projet sera étendu à d'autres endroits.

Grâce à la participation des collectivités et de l'association, la participation financière des familles n'a été sollicitée que pour les classes de découvertes et les sorties ski (forfait, transport, location du matériel).

2. Le cadre de vie

Les travaux dans l'école :

L'école est régulièrement entretenue, des travaux courants sont effectués aux vacances et entre, si nécessaire. L'équipe de femmes de ménage fait un travail régulier dans les locaux, nous les en remercions. Les échanges réguliers nous permettent de travailler avec les élèves qui parfois sont irrespectueux.

L'équipe enseignante est consciente du soutien et des investissements de la municipalité pour l'entretien mais également pour les investissements.

Equipement informatique :

4 vidéo-projecteurs ont été installés. Les autres classes (10) seront équipées à terme. Cela implique des travaux de câblage puis d'installation de matériel. 12 tablettes pour l'ULIS dans une valise à roulettes.

L'installation électrique est améliorée afin d'améliorer les conditions de sécurité.

- Rafraichissement des classes :

Les moquettes murales seront enlevées pour partie cet été, pour le reste pendant les vacances scolaires de l'année 2016/17. Le tout sera remplacé par une peinture adaptée.

- Les huisseries (7 portes donnant accès à l'extérieur du bâtiment) seront changées.

- L'ensemble des serrures des portes est changé. En effet, des cylindres étaient trop usés, des clefs obturaient certains.

PPMS

Le PPMS est présenté. Une fiche récapitulative des risques majeurs sur la commune et des consignes à tenir est distribuée aux participants. Elle est lue et expliquée.

3. La vie scolaire

L'évolution des effectifs

Les effectifs sont en hausse.

A la rentrée, nous attendons 341 élèves. Ce qui portera les effectifs moyens par classe à 27.5 élèves hors intégration des élèves scolarisés en ULIS école (effectif prévisionnel à 10). L'école pourrait bénéficier d'une ouverture de classe. La situation sera étudiée au niveau du département mi-juin puis au mois de septembre.

Concernant la composition des classes, le conseil des maîtres se réunira en fin d'année scolaire. La répartition la plus opportune sera adoptée – celle-ci est toujours réfléchie pour permettre aux élèves de progresser le mieux possible. Eventuellement 2 propositions seront faites selon que l'école comptera 13 ou 14 classes à la rentrée 2016.

Comme habituellement, la veille de la rentrée, les classes seront affichées en fin de journée.

Une réunion pour les nouveaux parents d'élèves de l'école permettra à la directrice et Mme Biboud, élue aux affaires scolaires, de faire une présentation générale de l'école et de son fonctionnement ainsi qu'un éclairage sur le rôle d'un parent d'élève en élémentaire.

A la rentrée prochaine, une équipe enseignante légèrement modifiée continuera d'encadrer les élèves. Mmes Chevallier et Lovet et M. Mollitor exerceront dans une autre école. Nous les remercions pour leur travail à nos côtés et leur investissement professionnel. Mme Poutrel travaillera à 75%, Mme Orsati travaillera avec Mme Guillermand.

Les contrats des EVS, AVS, EAP et éventuellement service civique universel... seront renouvelés ou mis en place, en fonction des possibilités, des besoins et des attributions.

U.S.E.P.

La presque totalité de l'effectif de l'école a été affiliée cette année. Des journées soit à la journée lors de jours de classe, soit des mercredis en journée ou en après-midi ont été organisées.

Communication dans le cahier de liaison :

La diffusion dans les cahiers de liaison des informations concernant les associations de La Rochette, ou autres, nuisent à la qualité de communication avec les familles. Les informations importantes ou concernant directement l'association du Sou des Ecoles, de la mairie ou du périscolaire étant « noyées » parmi les autres. Il a été décidé qu'à partir de septembre 2016, aucune publicité (hors Sou des Ecoles, périscolaire/mairie) ne circulerait dans les cahiers de liaison. Si des élèves souhaitent des abonnements presse ou albums de jeunesse, leurs parents devront en faire la demande lors des réunions de rentrée des classes.

Nous évoquerons avec la municipalité l'intérêt d'un panneau destiné aux associations à côté de celui de l'école.

4. Les questions transmises par les parents d'élèves :

- *Dans un contexte de plan vigipirate renforcé, est-il envisageable de faire installer un système de sonnette avec interphone au niveau du portail côté piscine (utilisé pour le temps de garderie) ? Il a été noté que n'importe qui peut rentrer par ce portail aux heures de garderie sans pour autant être inquiété ...*

Réponse de Mme Biboud :

Un animateur est toujours présent soit dans la cour, soit dans l'école avec les enfants. Une gâche électrique avec visiophone pourrait être envisagée.

- *Serait-il envisageable de donner un nom à notre école primaire autre que le nom de la rue qui l'accueille ?*

Réponse de Mme Biboud :

Elle est connue partout, et de tous sous le nom de la Neuve, mais pourrait être changée. C'est un processus qui doit dans tous les cas passer par le conseil municipal. Cela pourra être envisagé dans le courant de l'année prochaine.

Monsieur Lachize fait remarquer que le nom de l'école « la neuve » avait été choisi par la communauté scolaire et le conseil municipal, il y a quelques années.

- *Le choix du concert des enfants un mardi soir à 17h a été souligné par de nombreuses familles. Difficile pour des parents qui travaillent de se rendre disponibles aussi tôt un soir de semaine*

Réponse de l'équipe enseignante :

Il a été très difficile de trouver une date compte tenu des contraintes de l'équipe enseignante, mais aussi de la disponibilité de la salle. Nous avons fait notre meilleure proposition en étant toutefois conscients que le jour et l'horaire n'étaient pas idéaux.